

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAL

Séance du **13.11.2023**

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
DETOURNAY Daniel, ROBETTE Benjamin, LESEULTRE Yasmine, HURBAIN Clara, Echevins ;
HOUZE M., HILALI N., DELCROIX M., URBAIN M., LEGRAIN P., VICO A., GERARD P.,
SCHIETSE F., VINCKIER P., WACQUIER M-P, CHEVALIS A., DESEVEAUX C., LECLERCQ R.,
BUSEYNE S., Conseillers
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

OBJET : Validation du projet de mise en conformité des statuts de l'asbl Maison du Tourisme de la Wallonie picarde avec les dispositions du Code des sociétés et des associations (CSA)

Le Conseil Communal, en séance publique,

Considérant que l'Organe d'Administration de l'ASBL Maison du Tourisme de Wallonie Picarde propose à l'Assemblée Générale de ladite Association d'approuver la proposition de modification de ses statuts telle que présentement annexée ;

Que cette proposition répond à l'obligation impérieuse, pour toutes les sociétés, quelles que soient leur forme juridique, de mettre en conformité leurs statuts avec les dispositions du Code des Sociétés et Associations (CSA) et qui doivent impérativement être actées avant le 1er janvier 2024 ;

Que la Commune de Brunehaut est membre effectif de ladite Association et doit dès lors soumettre à la délibération de son Conseil la proposition d'adaptation des statuts ;

Vu l'article L-1122-30 ;

Le Conseil Communal décide :

- D'approuver la proposition de modification des statuts de l'Asbl Maison du Tourisme de la Wallonie Picarde ;
- De notifier la présente décision à son Assemblée Générale ainsi qu'à son Organe d'Administration ;
- De désigner M. Benjamin ROBETTE, Echevin du Tourisme, comme représentant à l'Assemblée Générale extraordinaire de l'Asbl qui se tiendra courant décembre 2023.

Fait en séance date que dessus,

Par le Conseil,

La Directrice Générale,
(s) N. BAUDUIN.

Le Président,
(s) P. WACQUIER.

Pour extrait conforme,

La Directrice Générale,
N. BAUDUIN.

Le Bourgmestre,
P. WACQUIER